

Règlement de la Légende des Blancs Bâtons 2024

Présentation

- La Légende des Blancs Bâtons est une course nature organisée par le Val Saint Pierre Athlétisme - Mjc Mécleuves Frontigny et a lieu le samedi 1er juin avec un départ à 16h (plus tard si canicule) sur une boucle de 10,8 km à parcourir sur sentiers et chemins (80%), principalement en forêt avec un dénivelé positif de 160 m
- Départ et arrivée au Foyer Socio Educatif du Lanceumont (FSE) à Mécleuves, parking à proximité
- Course chronométrée ouverte à toute personne de 16 ans et plus, licenciée ou non licenciée
- Une marche de 8 km non chronométrée est organisée avec un départ libre à partir de 15h. Pas de droits d'inscription

Ravitaillement

- Un ravitaillement en solide et liquide sur le parcours + à l'arrivée

Inscriptions et remise des dossards

- Nombre de coureurs de la Légende des Blancs Bâtons limité par l'arrêté préfectoral à 490 coureurs
- Inscriptions uniquement sur le site [Le Sportif.com](https://www.lesportif.com)
 - jusqu'au vendredi 31 mai 19h
 - enregistrement obligatoire avec le certificat médical (course à pied en compétition de moins de 1 an au 1er juin 2024), le justificatif parcours prévention santé ou la licence appropriés
- Remise des dossards au FSE proche du départ le samedi 1er juin à partir de 14h00
- Parking et douches sur place
- Pas de remboursement en cas d'impossibilité de participer à la course ou d'annulation de la course (dans ce dernier cas report des inscriptions sur l'année suivante)

Consignes de sécurité

- Les suiveurs à VTT et engins motorisés ne sont pas autorisés
- Application par les coureurs des règles du Code de la Route

Sécurité et service médical

- Le service médical sera conforme à l'arrêté préfectoral et aux prescriptions de la FFA (manuel de l'organisateur)
- Les participants feront l'épreuve sous leur entière responsabilité
- Il appartient aux non-licenciés de s'assurer personnellement (responsabilité civile)
- La MJC Frontigny Mécleuves a souscrit à une assurance (responsabilité civile) auprès de la MAIF
- Un participant n'ayant plus de dossard ou ayant abandonné n'est plus sous la responsabilité de l'organisation

Classement et récompenses

- Lot souvenir à chaque participant
- Le classement général sera établi dans l'ordre d'arrivée des concurrents
- Coupe et lot aux 3 premiers hommes et femmes (classement scratch)
- Le comité organisateur se réserve tout droit exclusif d'utilisation des images de la manifestation (articles dans la presse, sites internet publics)